



Championnat Provincial Junior 2023 27 au 29 juillet 2023

Règlements du tournoi

TOURNOI SANCTIONNÉ FCDQ

1. Tous les quilleurs devaient obligatoirement être membres FCDQ et jouer dans une ligue jeunesse sanctionnée de la saison 2022-2023 pour participer à ce tournoi. Les règlements de la FCDQ à l'exception et incluant ceux mentionnés ci-après seront en vigueur.
2. Les régions sont celles déterminées par Sport Québec pour les Jeux du Québec.
3. La date limite d'inscription des régions sera le **1er avril 2023**. Les résultats de vos qualifications régionales devront nous être parvenus avant le **1er mai 2023** sans exception.
4. **Le paiement de votre région devra être effectué au plus tard le 1er juin 2023**, sinon vous ne pourrez participer à ce Championnat.
5. Il y aura quatre catégories d'âge (âge au 1^{er} août 2022) pour les garçons et les filles qui évoluent à l'intérieur d'une ligue sanctionnée : 11 ans et moins, 12-14 ans, 15-17 ans et 18-21 ans.
6. Chaque région peut envoyer une ou deux équipes. Les équipes seront composées d'un quilleur (filles et garçons) de chacune des catégories. Un joueur peut évoluer dans la catégorie supérieure à la sienne. **Dans un tel cas, le directeur du tournoi doit en être averti.**
7. **Si une région manque de joueurs, vous devrez vous adresser au directeur du tournoi. Le repêchage des joueurs manquants se fera le 2 juin 2023. (le lieu et l'heure à confirmer).**
8. Toutes les régions devront fournir leur liste de joueurs et d'équipe au plus tard le 15 mai 2023 en utilisant le formulaire « Feuille de route » (SVP à remplir lisiblement). **Prendre note que les trios juniors et équipes seniors sont maintenant remplacés par des équipes de 4 joueurs de même sexe, soit un joueur par catégorie d'âge.**
9. Une région qui prête un joueur à une autre région ne peut le reprendre que si elle fournit la preuve (billet du médecin) qu'elle a un joueur blessé et qu'il ne pourra pas jouer. Une région qui prête un joueur à une autre région et qui le reprend doit rembourser les frais d'inscription et le coût du chandail à la région concernée. Un joueur non disponible au repêchage ne pourra pas jouer pour d'autres régions. Un joueur repêché qui refuse d'aller jouer pour une région ne jouera pas.
10. Si des changements de joueurs étaient effectués sans en aviser le directeur, ledit joueur pourrait être disqualifié.

11. Le site d'entraînement sera considéré comme lieu d'appartenance de l'athlète. Si un athlète s'entraîne dans deux sites différents et dans deux régions différentes, celui-ci doit choisir dans quelle région il désire participer à la (aux) qualification(s) régionale(s). Il devra signer et fournir une attestation au plus tard le **1er avril 2023** au directeur du tournoi.

12. Code vestimentaire

- Les **JOUEURS** et **ENTRAÎNEURS** d'une même région porteront les mêmes couleurs. Les responsables des régions sont fortement encouragés à faire de même;
- Un maximum de deux logos de commanditaires sera accepté sur le devant du chandail à condition qu'ils soient identiques sur tous les chandails de la région et d'une dimension maximale de 3.5 po x 3.5 po. (9 cm x 9 cm);
- **Tous les autres logos de commanditaires devront être sur les manches du chandail et devront être identiques sur tous les chandails de la région;**
- Aucun commanditaire de boissons alcoolisées ou de produits de tabac ne sera accepté;
- **Les joueurs commandités par des compagnies d'équipement de quilles pourront apposer leur commanditaire s'ils ont déposé une preuve contractuelle avec une compagnie de boules auprès du directeur de tournoi;**
- Les pantalons longs ou bermudas habillés de couleur uniforme **noir ou bleu foncé** pour les garçons seront acceptés;
- Les pantalons longs, bermudas habillés, jupe-short ou jupe-cuissard de couleur uniforme **noir ou bleu foncé** pour les filles seront acceptées. Le port de la jupe seule est interdit;
- Les chemises ou chandails avec collet et manches, et le port du chandail type "Mock neck" sont autorisés;
- Aucun chapeau ou casquette n'est permis;
- Le port du "t-shirt", pantalon de sport, spandex, cargo, pantalon "jogging" ou du jeans est interdit.

13. Saison de quilles

- La règle 300d, alinéa 4 ne s'applique pas à ce tournoi. Elle est remplacée par celle-ci : un jeune quilleur qui joue dans une ligue junior ou qui joue dans une ligue junior et une ligue adulte doit avoir joué **un minimum de 42 des parties** prévues au calendrier de la ligue junior, afin de pouvoir jouer au Championnat Provincial 2023 ou bien il devra avoir joué les 2/3 des parties prévues au calendrier de la ligue junior si ce calendrier comporte moins de 21 semaines.
- La région devra fournir les feuilles de moyenne de ligues.

DÉROULEMENT DU TOURNOI

14. Les joueurs doivent être présents dans le salon de quilles **45 minutes** avant le début de leur ronde sauf pour la première ronde du matin. De cette façon, si les rondes se déroulent plus rapidement que programmé, les rondes suivantes débiteront plus tôt.

- a. Qualifications : Trois (3) parties consécutives seront jouées sur la même paire d'allées. Le total des quilles abattues déterminera le rang des finalistes par ordre

décroissant. Advenant une égalité pour la dernière place disponible permettant d'accéder à la finale, on recommence une partie.

- b. **Finale** : Trois (3) parties consécutives seront jouées sur la même paire d'allées. Le total des quilles abattues déterminera les trois premières positions pour les médaillés, par ordre décroissant. S'il y a égalité en finale pour une position de médailles, on recommence une partie. Pour les positions suivantes, les points seront répartis également.
15. Durant les compétitions, le nombre d'entraîneurs autorisés est d'un (1) entraîneur par région par paire d'allées (équipe, double, simple).
16. **L'utilisation d'appareils servant à prendre des photos ou vidéos est interdite dans l'aire de jeu durant les compétitions.** De plus, afin de ne pas nuire aux joueurs, il est interdit de prendre des photos durant les compétitions (à cause des flashes). Ce ne sera permis que durant les pratiques ou entre les rondes.
17. Il y aura des officiels attitrés en plus du directeur du tournoi. Personne d'autre que ceux-ci ne seront autorisés à effectuer des corrections au tableau électronique. Les entraîneurs devront VÉRIFIER et SIGNER les pointages après chaque partie. **S'il y a litige entre le pointage de la feuille de capitaine et la copie informatique du salon, le directeur du tournoi doit être avisé immédiatement.**
18. **Toute plainte ou litige durant les compétitions doit être adressé immédiatement au directeur du tournoi. Toute décision prise par la direction du tournoi sera sans appel.**
19. Seulement les joueurs et entraîneurs auront le droit d'être dans l'enceinte des joueurs.
20. **Le nombre d'équipes de 4 joueurs en finale sera de 8. Pour les doubles mixtes, les finales seront composées de 8 équipes de chaque groupe d'âge et pour les simples, il y aura 8 garçons et 8 filles dans chaque groupe d'âge.**
21. Durant les compétitions, les joueurs ne doivent pas jouer dans les arcades.
22. Chaque joueur peut enregistrer un maximum de six (6) boules. Il est recommandé d'en apporter deux (2) au minimum. Si un joueur n'a enregistré que trois (3) boules ou moins et qu'une de ces boules devient complètement inutilisable dû à un bris, une nouvelle boule pourra être enregistrée suite à l'approbation préalable du directeur du tournoi. Le directeur du tournoi se réserve le droit de vérifier les boules à sa convenance.
23. **Advenant qu'une boule de réserves devienne complètement inutilisable, le directeur du tournoi pourra donner l'autorisation d'en percer une autre. Cependant, le jeu doit se poursuivre sans délai.**
24. La modification de la surface de toute boule de quilles avec l'utilisation de matières abrasives est permise **de façon manuelle avant et durant n'importe quelle séquence entre les parties**, à condition qu'il n'y ait aucun délai de jeu.
25. Il sera permis d'encourager les joueurs durant les compétitions sans l'aide d'objets bruyants.

26. Toute consommation de drogue ou alcool sera interdite durant les heures de compétitions dans le salon de quilles pour les **JOUEURS** et **ENTRAÎNEURS**. Les spectateurs seront invités à consommer dans le bar seulement et non dans le centre de quilles.
27. Toute conduite antisportive de la part d'un quilleur entraînera une sanction qui pourrait aller jusqu'à la disqualification du quilleur pour la ronde et/ou du tournoi.
28. Une réunion des responsables de régions aura lieu chaque matin afin de transmettre les directives et répondre aux questions.
29. Le système de pointage suivant sera en vigueur:

Rang	Nombre de points
Médaille d'or	12 points
Médaille d'argent	9 points
Médaille de bronze	7 points
4 ^e place	5 points

Rang	Nombre de points
5 ^e place	4 points
6 ^e place	3 points
7 ^e place	2 points
8 ^e place	1 point

Martin Lauzière
 Directeur – Championnat provincial junior Dix-Quilles 2023
 189, rue Forest
 Drummondville QC, J2C 2M5
lauziere.m@hotmail.com

Révision (4) - Mar 2023